

# annonay mag

MAGAZINE QUADRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA VILLE D'ANNONAY

#57

**DURANT L'ÉTÉ,  
LA VILLE RÉNOVE SON PATRIMOINE**

**ZOOM SUR**

pages 10-11

**LA VILLE D'ANNONAY AGIT POUR LUTTER  
CONTRE LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE**

**LE DOSSIER**

pages 12-13

**UN NOUVEAU CINÉMA  
À ANNONAY EN 2026**

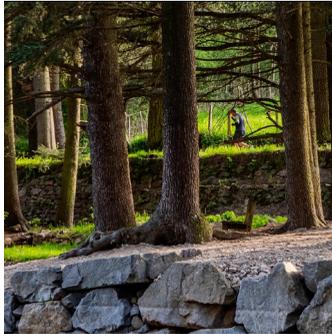
page 7



# LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@raquel\_storytelling



@grobidouphotos



@pension.d.emi



@trot\_trot\_trot\_



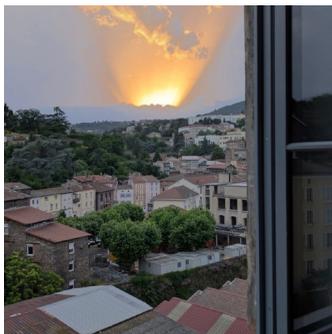
@pension.d.emi



@tennis\_club\_annonay



@ben\_asse07



@rousse00007



@zali\_slow\_life

Pour que vos photos d'Annonay puissent apparaître dans le prochain magazine, taguez #moicestannonay dans vos publications sur Instagram !



# l'édito

DE SIMON PLÉNET, MAIRE D'ANNONAY



« L'année budgétaire s'achève sur une dynamique plus que positive. Avec un Compte Financier Unique (CFU) voté fin juin et salué pour sa clarté et sa rigueur, nous affichons une gestion exemplaire des deniers publics. Résultat : des finances saines, un pilotage maîtrisé, et surtout, une vraie capacité à se projeter.

Moins de dépenses de fonctionnement, mais toujours autant d'investissements ! Ce double pari, nous l'avons tenu avec succès. Il nous permet de poursuivre les projets de développement et de modernisation qui transforment la ville, sans jamais compromettre notre équilibre budgétaire.

Côté dette, la trajectoire est claire : elle est stabilisée, contenue, et parfaitement intégrée dans notre stratégie financière. Résultat, notre capacité de désendettement s'améliore — un signal fort envoyé aux partenaires et investisseurs.

Et justement, la confiance est au rendez-vous. Les investisseurs confirment leur intérêt pour Annonay, une ville qu'ils jugent attractive, audacieuse et tournée vers l'avenir.

Nous affichons des projets concrets, des avancées visibles.

Cette dynamique se traduit sur le terrain. Le futur complexe « Confluences Annonay », avec ses 7 salles et ses 780 places, avance à grands pas. Le permis de construire sera bientôt déposé. Ce projet, que nous poursuivons avec détermination depuis plusieurs années, devient enfin réalité.

Autre indicateur fort : plus de 40 commerces ont ouvert leurs portes en centre-ville depuis le début du mandat. Et la population suit le mouvement : +800 habitants en deux ans. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Mais Annonay c'est aussi la fête et la joie de vivre. Une ville qui bouillonne de vie. Avec l'arrivée de l'été, place aux Estivales. La fête de la musique a été un immense succès et les Estivales nous promettent un grand cru.

Annonay est une ville où l'on se sent porté par une énergie collective, chaleureuse et contagieuse. Une ville où il fait bon sortir, rencontrer et célébrer.»

**Bonne lecture à toutes et à tous !**

## VOS QUESTIONS À SIMON PLÉNET



Quel est le budget consacré aux écoles ? Que prévoyez-vous pour améliorer la sécurité ? Quelle est l'action de la ville en faveur de la biodiversité ? AnnonayMag propose une rubrique pour que les habitants puissent poser leurs questions au maire.

Envoyez vos questions à Simon Plénet à [communication@annonay.fr](mailto:communication@annonay.fr) ou par courrier à M. le Maire / Rédaction d'Annonay Magazine, 2 rue de l'Hôtel de Ville - 07100 ANNONAY

**POUR PRENDRE  
RDV AVEC LES ÉLUS**

**Contactez le  
04 75 69 32 52**

# Retour

e n i m a g e s

## SPORTS

### ANNONAY INAUGURE SA MAISON DES SPORTS :

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE LOCALE



La Ville d'Annonay a officiellement inauguré sa toute nouvelle **Maison des Sports**, marquant une étape importante dans le soutien à la vie sportive locale. L'événement s'est tenu en présence de Simon PLÉNET, maire de la commune, de Jeremy FRAYSSE, adjoint en charge de la politique sportive et de l'éducation par le sport, de Mour LAGRAA, président de l'Office municipal des sports ainsi que de nombreux représentants de clubs et d'associations du territoire.



Située au cœur du **quartier du Zodiaque**, cette structure a vocation à devenir un **véritable lieu de vie et de ressources** pour les clubs et associations ne disposant pas de locaux fixes. Réunions, permanences, temps d'échanges : la **Maison des Sports** se positionne comme un **point d'ancrage essentiel** pour le monde sportif annonéen.

Au-delà de son aspect fonctionnel, cette ouverture s'inscrit dans une démarche plus large, intégrée au **plan de sobriété énergétique** et à la réorganisation des espaces associatifs, suite notamment à la fermeture de la Maison des Associations. Elle fait écho à d'autres initiatives de proximité menées par la municipalité, comme la création de **l'aire de jeux au Parc de Déomas** ou encore le développement de **jardins partagés** dans les quartiers.

Avec cette nouvelle **Maison des Sports**, la Ville affirme son ambition : **favoriser le lien social, la rencontre et le vivre-ensemble** en s'appuyant sur les **valeurs fédératrices** du sport.



## LA CHARTE SPORTIVE D'ANNONAY SALUÉE PAR LA COUR DES COMPTES

Dans son dernier rapport annuel, la **Cour des comptes** a cité la ville d'Annonay comme exemple en matière de politique sportive locale, et plus particulièrement pour son engagement en faveur de **l'égalité femmes-hommes dans la pratique sportive**. Une reconnaissance nationale qui met en lumière les efforts soutenus de la collectivité en faveur d'un sport plus inclusif.

### Une charte associative exemplaire

La ville d'Annonay s'est dotée d'une charte associative ambitieuse intégrant des objectifs concrets d'égalité entre les femmes et les hommes. Cette charte permet un soutien municipal plus important envers les clubs engagés dans la promotion de la pratique féminine.

À ce jour, Annonay compte **1 674 femmes licenciées** dans ses clubs sportifs. Ce chiffre témoigne d'une progression notable de la place des femmes dans le sport local. Cette évolution résulte d'un travail de terrain constant. Il est mené par la Direction des sports, en lien avec les élus :

Jérémy FRAYSSE, adjoint en charge de la politique sportive et de l'éducation par le sport, et Lokman ÜNLÜ, conseiller municipal délégué aux relations avec les clubs sportifs. Ensemble, ils accompagnent les associations, sensibilisent les acteurs et encouragent les bonnes pratiques.

En étant ainsi mentionnée dans un rapport de référence, la ville d'Annonay confirme son rôle de collectivité engagée et innovante, porteuse de valeurs d'égalité et d'inclusion dans le sport.

Citation du rapport de la Cour des comptes : *Certaines communes ont instauré des dispositifs spécifiques à la pratique féminine. La charte associative de la ville d'Annonay comporte des objectifs d'égalité femmes-hommes et prévoit des soutiens plus importants aux clubs promouvant la pratique féminine. Les départements de l'Isère et de l'Ardèche soutiennent par leurs subventions les clubs promouvant la pratique féminine.*

## UNE ŒUVRE EN HOMMAGE AU DON DU SANG INAUGURÉE AU PARC SAINT-EXUPÉRY

La Ville d'Annonay a inauguré une œuvre symbolique dédiée au **Don du Sang**, installée au Parc Saint-Exupéry. La cérémonie s'est déroulée en présence de Simon PLÉNET, maire d'Annonay, de Assia BAÏBEN, adjointe en charge de la politique culturelle, de l'éducation artistique et culturelle, et de Gracinda HERNANDEZ, conseillère municipale.

Cette œuvre, à la fois artistique et porteuse de sens, a été **imaginée et conçue par les élèves de la filière chaudronnerie industrielle du Lycée Boissy d'Anglas**. Elle rend hommage à **Roland Printemps**, figure incontournable de l'Amicale des Donneurs de Sang du bassin annonéen, disparu récemment. Le projet est né de la volonté de sa famille de **perpétuer son engagement** en soutenant une cause qui lui était chère.

Ce projet incarne une **belle synergie entre les générations**, en associant :

- **La jeunesse**, par son savoir-faire et sa créativité,
- **Le monde éducatif**, à travers une approche concrète et pédagogique,
- **L'engagement associatif**, vecteur de solidarité et de transmission.

La Ville d'Annonay tient à **saluer cette initiative exemplaire**, qui incarne les valeurs de **solidarité, de mémoire et de collaboration intergénérationnelle**, si chères à notre territoire.



## UNE BELLE RÉUSSITE POUR

### LA FÊTE DU LIVRE JEUNESSE

Le gymnase du Zodiaque a accueilli la **15<sup>e</sup> édition de la Fête du Livre Jeunesse**, transformé pour l'occasion en véritable temple dédié à la littérature pour enfants. Plus de **1 700 visiteurs** ont profité de cette journée festive pour rencontrer une **vingtaine d'auteurs et illustrateurs**.

Tout au long de la semaine, **94 interventions scolaires** ont été organisées, de la maternelle au lycée, offrant à des centaines d'élèves un moment privilégié avec les créateurs et créatrices de livres jeunesse.

Point d'orgue de l'événement : la **remise du Prix de l'Illustrateur-trice**, attribué par dix classes de CE2 à **Barbara BRUN** pour son album *Le jardin des lumières*.

Cette fête populaire témoigne d'un bel engagement collectif pour **favoriser l'accès à la lecture et à la culture dès le plus jeune âge**.



## COMMÉMORATIONS

La ville d'Annonay perpétue le devoir de mémoire en organisant des cérémonies et commémorations en l'honneur de toutes les victimes et héros de guerre, grâce auxquels notre pays a retrouvé **la paix et la liberté**. Chaque cérémonie permet de remercier et de ne pas oublier ce que nos ancêtres ont fait pour notre pays et pour chacun d'entre nous. Une tradition ancrée dans le paysage français qu'il est nécessaire de préserver.

Le **27 avril**, à l'occasion de la *Journée nationale du Souvenir*, et le **8 mai 2025**, pour le *80<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale*, des cérémonies commémoratives ont rendu de vibrants hommages aux hommes et femmes qui ont écrit les pages de notre Histoire.



Le **27 mai**, les habitants d'Annonay se réunissaient autour de Simon PLÉNET, des élu-e-s et les associations d'anciens combattants, pour se souvenir et donner sens aux actes de courage des *Résistants de l'Occupation* qui résonnent aujourd'hui encore.



Le **6 juin**, les Annonéennes et Annonéens ont commémoré le *81<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la ville*. Fait rare en France, et en écho au débarquement des forces alliées qui se déroulait en Normandie ce même jour de 1944, Annonay fut libérée par ses propres résistants. Une cérémonie sous le signe de l'unité qui a permis de saluer le courage, l'ingéniosité et les sacrifices des combattants d'hier et de rappeler l'importance d'une vigilance constante face à toutes formes de haine et d'oppression.



Le **8 juin**, au cimetière d'Annonay, a eu lieu la cérémonie d'hommage aux morts de la guerre d'Indochine. Un conflit souvent méconnu qui fit de nombreuses victimes parmi les soldats français et les populations d'Asie du Sud-Est et d'extrême Orient. Ce recueillement vise à reconnaître les souffrances endurées et à inscrire dans la mémoire collective les sacrifices liés à cette guerre.



Le **18 juin**, la ville a commémoré l'*appel historique du Général de Gaulle* lancé depuis Londres en 1940. Cet appel à la résistance marque le début d'un engagement sans faille contre l'occupation nazie. Il symbolise le courage, l'espoir et la persévérance dans les heures les plus sombres de notre histoire.

Enfin, Annonay se prépare à célébrer, le **3 août** prochain, l'un des actes de résistance les plus marquants sur son territoire : *le détournement d'un train de déportés*, dans la nuit du 3 au 4 août 1944. Grâce à l'audace et l'organisation de résistants nord-ardéchois, ce convoi, initialement destiné à rejoindre les camps de la mort, fut redirigé en gare d'Annonay. 69 prisonniers, dont des femmes, des enfants et des déportés politiques ou juifs, furent ainsi sauvés.

### DEVOIR DE MÉMOIRE : LES ÉLÈVES DE FONT CHEVALIER SUR LES TRACES DE LA RÉSISTANCE



Dans le cadre d'un projet pédagogique sur le **Devoir de mémoire**, les élèves de **CM1** et **CM2** de l'école **Font Chevalier** ont effectué une visite forte en émotions au *Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation* et à la prison de Montluc, à Lyon.

En foulant ces lieux de mémoire, qui furent le siège de la Gestapo et un centre de détention pour résistants et juifs durant la Seconde Guerre mondiale, les élèves ont découvert le destin de figures emblématiques de la Résistance : *Jean Moulin, Raymond Aubrac, André Devigny*, et bien d'autres.

Cette journée a été l'occasion d'évoquer des valeurs essentielles : **la liberté, le respect de l'autre** et **le courage face à l'injustice**. Des échanges riches et sincères ont suivi, témoignant de la sensibilité et de la maturité des jeunes élèves.

La Ville remercie chaleureusement les enseignants à l'initiative de cette action : Mesdames **BETTON** et **BERAUD-RONDARD**, et le directeur de l'école, **Thierry VIGNE**, véritables passeurs de mémoire.

## AGIR POUR LES CHATS ERRANTS

### UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION EN COURS

La Ville d'Annonay, en partenariat avec l'association La Clef des Chats, mène une campagne de stérilisation des chats errants. Cette campagne permettra de limiter la prolifération, d'assurer un suivi sanitaire et de réduire les nuisances.

Près de 200 chats seront stérilisés d'ici septembre. Les plus sociables d'entre eux pourront être proposés à l'adoption et les autres seront remis en liberté.



## VIA FLUVIA

### UNE RÉOUVERTURE ATTENDUE APRÈS LES INONDATIONS DU 17 OCTOBRE 2024

À la suite des inondations du 17 octobre 2024, la ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo ont choisi de modifier le tracé de la voie pour laisser plus de place à la rivière et limiter les risques de crue à l'avenir.

#### Retour sur les dégâts causés par la crue sur la Via Fluvia

17 octobre 2024, 7h du matin, une alerte est signalée : la Via Fluvia doit être coupée, la rivière est en train de recouvrir la voie. À la suite de la crue, une portion du chemin, entre le pont des papetiers à Vidalon-le-bas et la passerelle métallique, a été ravagée. Des arbres sont tombés, des infrastructures ont été emportées et les restes de déchets de l'ancienne déchèterie ont refait surface et se sont dispersés sur la voie.

Malgré les dégâts colossaux, les citoyens font front. Des opérations de nettoyage rassemblant volontaires, lycéens et associations se mettent en place pour débarrasser le chemin de terre. Grâce à ces efforts, la majorité des déchets échoués sur les berges de la Deûme ont pu être ramassés. La Ville remercie tous ces riverains pour leurs initiatives !

#### Après les inondations, les réparations !

L'émotion atténuée, la ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo ont dû trouver des solutions viables pour reconstruire tout en évitant de futurs risques d'inondation et en préservant la faune. Un nouvel itinéraire surplombant l'ancien a été pensé. « *C'est un itinéraire qu'on avait déjà envisagé au départ mais on se trouve sur un secteur où il y a une galerie avec la présence d'une grosse colonie de chauves-souris* », explique le maire d'Annonay dans une interview pour **Ici**.

Ce nouveau chemin permet de sortir la voie verte du lit majeur de la Deûme et de redonner à la rivière une zone d'expansion plus large pour limiter les risques de dégradation lors d'une éventuelle prochaine crue. Ce choix semblait évident pour le Syndicat.

D'autres réparations vont être programmées sur le tracé de Pupil jusqu'à la place Marie Curie pour effacer les derniers impacts causés par la crue. L'ancienne décharge sera retalutée et recouverte de terre végétale qui sera ensemencée.

Le 6 mai, la Via Fluvia a pu de nouveau accueillir les Annonéennes et Annonéens sur son bout de chemin bordant la rivière en pleine nature complètement restaurée.

Les travaux ont été réalisés avec succès par les entreprises MOUNARD TP et EIFFAGE pour un coût de 140 000 € TTC. La commune a pris en charge la majorité des travaux, les subventions de l'État sont en cours de validité.



## UN NOUVEAU CINÉMA À ANNONAY DÈS 2026

Venant renforcer l'offre culturelle du territoire et attendu de tous, un nouveau cinéma ouvrira prochainement ses portes à Annonay.

Prévu sur une surface de 2.000 m<sup>2</sup>, cette structure comprendra 7 salles pouvant accueillir jusqu'à 770 spectateurs. Il prendra ainsi la relève de l'ancien cinéma Les Nacelles, fermé depuis les inondations d'octobre.

Ce projet de 5 millions d'euros, porté par la société Confluences - déjà gestionnaire de plusieurs cinémas en France - a pour ambition de dynamiser l'offre culturelle locale. Malgré des complications dues à la crise sanitaire, à l'évolution des habitudes numériques et à la récente crue, le projet a pu être relancé grâce à une forte mobilisation des élus.

#### Un espace culturel moderne et accessible

Le futur cinéma sera labellisé "Art et essai" et proposera une programmation variée pour tous les publics. Des partenariats sont prévus avec les établissements scolaires d'Annonay, notamment la section Cinéma du Lycée Boissy d'Anglas, ainsi qu'avec le *Festival international du premier film*. Des tarifs préférentiels seront mis en place pour faciliter l'accès à tous.

Le site sera accessible aux personnes à mobilité réduite et proposera l'application **GRETA** (contenus adaptés pour les personnes malentendantes ou malvoyantes).

#### Soutenir un projet pensé pour l'avenir

Ce projet d'envergure est accompagné par la Ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo qui ont déjà investi pour préparer le terrain, notamment à travers la démolition de l'ancienne MJC et les travaux de dépollution du site.

Le complexe s'inscrit dans une démarche responsable : matériel reconditionné, projection laser à faible consommation, et l'installation de panneaux solaires est envisagée à terme.

Les travaux démarreront prochainement pour une ouverture prévue en 2026. Une bonne nouvelle pour tous les cinéphiles en plein cœur d'Annonay !



ELLES FONT LA VILLE

# MANAGER COMMERCE

Avec près de 200 commerces au service de ses habitants, la **Manager-Commerce**, alliée aux services **Économie du territoire** et **Attractivité commerciale**, représente un véritable lien entre les commerçants, les habitants et la collectivité. Rencontre avec Marie VERSINI et Séverine MARTINEZ-FAURITE qui nous expliquent les enjeux de leurs missions : rendre le territoire attractif pour les porteurs de projets, les commerçants et les entreprises, en les accompagnant depuis la définition de leur projet jusqu'à leur installation.

## ACTION CŒUR DE VILLE

La ville d'Annonay est engagée depuis 2018 dans le projet **Cœur de Ville**. Un programme innovant et transversal qui vise à accompagner les villes de taille moyenne ayant souffert d'une perte de fréquentation dans les centres-villes, souvent causée par le départ des habitants vers des zones plus rurales et/ou le développement de grandes zones commerciales en périphérie urbaine. Ce plan propose des moyens d'accompagnement stratégique et financier pour agir sur cinq axes d'amélioration : l'**Habitat**, la **Mobilité** (déplacement, stationnement), les **Espaces publics** et le **cadre de vie**, l'**Offre culturelle** et les **services non-marchands**, et les **Commerces**.

Dans le cadre de ce dispositif, la Ville a recruté **une manager de centre-ville**, devenue depuis : **Manager-Commerce** :

« À mon arrivée, il existait une **fédération des commerçants** [ndlr : Annonay +]. Elle représente ses **adhérents** [ndlr : la moitié des commerces de la ville], les **fedère et s'occupe des animations**; mais il n'y avait alors aucune **représentation pour les porteurs de projets**. Lors de la période Covid, les **commerçants se sont retrouvés isolés et ont pris conscience de l'importance d'avoir une interlocutrice unique vers laquelle se tourner pour répondre à leurs questions.** »

En 2020, puis en 2022, la Ville a adopté plusieurs mesures pour afficher sa volonté d'aider les propriétaires et les commerçants à (re)développer leurs activités. Aides à l'investissement et à l'installation, subventions pour la réalisation d'enseignes et rénovations de devantures ou dispositif d'accompagnement à l'immobilier commercial, sont autant de programmes incitatifs qui visent à soutenir les porteurs de projets.

## ACCUEILLIR, INFORMER, ACCOMPAGNER

Véritable porte d'entrée pour les futurs commerçants, les missions de la Manager-Commerce sont multiples. Marie Versini les résume en quelques mots : « *C'est simple, je rencontre les porteurs de projets, je leur demande de m'expliquer ce qu'ils veulent faire et ensuite je les oriente vers les dispositifs adéquats. L'important est d'être en lien direct avec eux pour pouvoir les questionner, par exemple, sur leur accompagnement comptable ou sur la viabilité de leur entreprise, ou de les informer sur les obligations réglementaires à l'ouverture de leurs commerces* ».

L'accompagnement de l'agent passe aussi par la **facilitation d'accès aux démarches administratives et aux déclarations préalables**, notamment pour les personnes éloignées des systèmes numériques. Des aides et conseils peuvent également être obtenus sur la mise en place d'enseignes, la remise en état de la devanture, le respect des normes de sécurité ou d'accessibilité, ou encore les règles d'urbanisme.

« *Nous sommes face à un-e chef-fe d'entreprise, si nous sentons que le projet est fragile, nous pouvons l'aider à peaufiner sa vision avec un cabinet comptable, revoir le business-model ou l'amener à se poser de nouvelles questions sur son projet. Notre taux de pérennité est plutôt élevé, 80% des projets accompagnés durent 3 ans ou plus* », complète Séverine MARTINEZ, directrice du service **Économie et attractivité**.



# Le saviez-vous ?

Présent sur les vitrines, supports de communication et affiches de la ville, le **#MoiCestAnnonay** vous incite à consommer local et à rendre plus visibles vos commerces de proximité.

## UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LA VILLE

Si la bonne adéquation entre un projet et son emplacement géographique semble souvent reposer sur la superficie d'accueil du commerce, ce n'est pas le seul critère. La mise en place du **Parcours marchand** est également primordiale. Il doit notamment prendre en compte les usages du centre-ville et inclure des activités génératrices de trafic.

*« Résoudre la vacance commerciale est une priorité partagée par tous car évidemment c'est la partie la plus visible. L'équipe municipale, les habitants et bien sûr les commerçants eux-mêmes souhaitent que leur ville soit dynamique et vivante. C'est pourquoi la mise en place d'une stratégie commerciale est nécessaire et c'est sans doute la partie la moins visible pour le grand public. À Annonay, nous avons établi un diagnostic. En nous appuyant sur les résultats (et la comparaison avec d'autres villes sur le plan national), nous avons fait le choix d'un parcours plus resserré en centre-ville, des Rives de Faya jusqu'à la Place des Cordeliers, en incluant la rue de Deûme et la Place de la Liberté.*

## ANNONAY+

### UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR FÉDÉRER LES COMMERCES

**Annonay+ se réinvente !** Nouvelle équipe, nouvelle vision, mais un même objectif : **faire vivre le commerce de proximité sur notre territoire.**

Sous la présidence de Pierrick De Ronne, avec Jacques Bonnefoy (trésorier) et Dominique Thiébaud (secrétaire), le bureau veut insuffler une dynamique collective plus équitable et plus représentative.

**3 commissions** piloteront les projets d'Annonay+ :

- Commission **Vie associative**,
- Commission **Projets et animations**  
sous la vice-Présidence de Nadège COUZON
- Commission **Gestion**.

**L'ambition du nouveau bureau** est de soutenir des projets concrets, portés par les adhérents, et adaptés à la diversité des entreprises locales. Pour y parvenir : de nouveaux statuts, un modèle économique plus juste, et surtout, l'envie de **faire ensemble**.

Le 20 juin, Simon Plénet et Clément Chapel ont rencontré le nouveau bureau pour échanger sur les futurs projets de l'association et pour réaffirmer le soutien de la majorité à son égard.



## ELLES FONT LA VILLE

Cette stratégie a pour but de re-densifier le flux des usagers sur une zone et une activité déjà présente, plutôt que de saupoudrer plusieurs projets isolés aux quatre coins de la ville. *« À terme, le projet vise évidemment à étendre et à renforcer le parcours marchand à plus de rues adjacentes. »*

Matérialisé par le déploiement d'un ciel de rue et d'aménagements visibles par le plus grand nombre, le parcours marchand vise principalement à générer du flux piéton pour que chaque usager prenne plaisir à déambuler en centre-ville. Les activités de bars et restauration sont totalement incluses dans ce parcours : *« Il faut que les personnes puissent poser leur voiture et papillonner d'une enseigne à une autre, à pied, en traversant des lieux de convivialité. Se faire plaisir en achetant local, en échangeant avec les commerçants et en prenant une pause dans des espaces agréables, voilà le but affiché de nos missions. »*

## L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### EN PLEINE MUTATION

L'activité commerciale d'une ville répond à un équilibre fragile qui a été ébranlé, cette dernière décennie, par une succession de crises (Covid, blocage des entrées de ville lors des manifestations de Gilets jaunes, instabilités politique et financière...). Ce contexte induit indéniablement une baisse de fréquentation des commerces (restaurants, vêtements, esthétique...).

Depuis plusieurs années, le commerce doit également s'adapter à de nouveaux usages et fait face à de profonds bouleversements : exode de la clientèle vers les périphéries, explosion des ventes sur Internet, accroissement du marché de seconde main...

En réponse à ces changements, des concepts novateurs font leur apparition, y compris à Annonay : *« Nous avons de nouveaux commerces qui ouvrent comme les concept-stores ou des lieux plus en lien avec leur époque, disons, plus Instagram'mable. Des salons de thé proposent des soirées à thème ou des expos et des restaurants s'ouvrent à la livraison à domicile pour proposer de la qualité à toute sorte de clientèle. Notre mission consiste également à proposer de la diversité dans l'offre commerciale, des vêtements pour femmes et aussi pour hommes et enfants, idem pour les chaussures. »*

Prochainement, et parce qu'il manquait une adresse dans les métiers de bouche de qualité à Annonay, Marie et Séverine ont travaillé au projet d'accueil d'un fromager-crémier en cœur de ville : *« Un appel à candidature a été lancé après l'acquisition puis la rénovation, par la Ville, d'un local dans la rue de Deûme. Après réception des dossiers des candidats et passage devant un jury, nous aurons notre fromager-crémier en septembre ! Accompagner un projet qui donne naissance à un nouveau commerce et qui va réjouir les habitants, voilà le sens et l'utilité de notre mission. Mais bien sûr les seuls qui permettent la pérennité des commerces de proximités se sont évidemment... les clients qui poussent leurs portes ! ».*

**Vous avez un projet d'installation de commerces à Annonay ?**

**Vous êtes propriétaire d'un local commercial vacant ?**

Contactez  
[moicestannonay@annonay.fr](mailto:moicestannonay@annonay.fr)

# DURANT L'ÉTÉ, LA VILLE RÉNOVE SON PATRIMOINE

## TRAVAUX SUR LES TOITURES DU GROUPE SCOLAIRE DU ZODIAQUE

Les toitures des écoles Ripaille et Jean Moulin ont été rénovées entre janvier et juin. Cette rénovation a pour double-objectif de renforcer l'étanchéité des bâtiments et d'améliorer le confort des usagers. Les élèves et le personnel éducatif devraient ainsi voir baisser la température intérieure des bâtiments lors d'épisodes de fortes chaleurs (baisse estimée : -2 à -4°).

Des améliorations ont été apportées sur plusieurs parties des toitures, avec notamment l'utilisation d'une peinture spécifique qui réfléchit et repousse la chaleur. À l'école Jean Moulin, une partie du toit a été remplacée et la cheminée vieillissante qui causait des infiltrations a été retirée.



AVANT



Ecole Jean Moulin



APRÈS



AVANT

Ecole Ripaille



APRÈS

## RÉNOVATION DE L'ASCENSEUR DE LA RUE DE TOURNON

La première phase, centrée sur la cabine (sols, parois, éclairage, portes et plafond) est terminée. La seconde, prévue dès septembre, concernera les SAS d'accès et la passerelle. **L'accès à l'ascenseur sera fermé durant la nuit le temps des travaux.**

## RÉFECTION DE LA RUE DU BACHAT

Début juin, les travaux ont débuté Rue du Bachat. Ces travaux de réfection visent à **réparer la chaussée**, endommagée par les fortes pluies d'octobre 2024.

## RÉNOVATION DU CHEMIN DE PORTE BROC

La réfection du chemin de Porte Broc touche à sa fin. Le chantier a permis de renouveler l'enrobé de la route, d'aménager un trottoir adapté, de créer une voie centrale partagée, de remettre à neuf les canalisations côté ouest et d'ajouter des plantations.

La réception des travaux et le nouveau chemin ont été présentés aux riverains en juin.



AVANT



APRÈS

## MISE À NIVEAU DES ESPACES SPORTIFS DE VISSENTY – RUGBY

Le chantier de **réhabilitation du stade de Vissenty** poursuit ses avancées ! À la mi-juin, 80 % des démolitions intérieures étaient achevées, les fondations du nouveau bâtiment réalisées et les reconnaissances des réseaux finalisées.

Ces travaux ont pour but **la mise aux normes des vestiaires** pour répondre aux exigences de la Fédération Française de Rugby. Les aménagements sont entièrement repensés : plus spacieux, mieux équipés, avec des douches neuves et plus grandes, conformes aux standards en vigueur. Des locaux supplémentaires ont été ajoutés pour accueillir les joueurs dans de meilleures conditions. Ils comprennent notamment un **poste médical** pour répondre aux premières urgences, ainsi qu'un **espace médical** dédié aux soins.

La réception des travaux est prévue pour le 22 août, avec une mise en place du mobilier et les dernières vérifications jusqu'à la fin du mois. L'ouverture au public est prévue pour le mois de septembre, après le passage de la commission de sécurité.



## RÉFECTION DE LA CITÉ DES GONOTTES

Les travaux dans la cité des Gonottes sont en bonne voie. Ils comprennent **la rénovation des sols**, l'aménagement de **noeues paysagères** et l'optimisation de la gestion des eaux pluviales, et une **nouvelle organisation de la circulation** dans la partie ouest du quartier.



«Les travaux en cours sur Annonay ont tous été élaborés en étroite concertation avec les habitants. Des réunions publiques ont permis de recueillir les attentes, d'identifier les problématiques du quotidien et d'imaginer, ensemble, des solutions concrètes. Dans plusieurs quartiers, comme à Boucieu, la mobilisation des riverains a été importante. Ce dialogue constructif a permis à chaque fois de bâtir un projet cohérent, au plus près des besoins, pour améliorer durablement la tranquillité des lieux et le cadre de vie des usagers.»

**Juanita GARDIER,**  
adjointe en charge  
de la **Tranquillité publique**  
et de la **voirie**

## NETTOYAGE DE L'OBÉLISQUE

La ville d'Annonay poursuit les travaux d'entretien de **son patrimoine**. Après la réfection de la Tour des Martyrs en 2023, l'emblématique **obélisque des Frères Montgolfier** retrouvera une seconde jeunesse et sera nettoyé cet été.

## RÉFECTION DE BOUCIEU

Les travaux de **rénovation du quartier de Boucieu** commenceront en septembre. Ils incluent la remise à neuf de la chaussée et la plantation de plantes grimpantes le long des façades. Le périmètre exact des travaux est encore en cours de définition.

# ANNONAY MET EN ŒUVRE DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS

## UN CADRE D'ACTION

### LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Depuis février 2022, la Ville d'Annonay s'est engagée dans un *Contrat Local de Santé (CLS)*, en lien avec les partenaires institutionnels, médicaux, associatifs et citoyens. Ce contrat permet de mettre en place, de manière coordonnée, des projets adaptés aux réalités du bassin annonnéen.

Le CLS agit sur plusieurs axes : prévention, santé mentale, accès aux soins, accompagnement médico-social. Il a permis de structurer une politique locale de santé qui se traduit aujourd'hui par des lieux d'accueil concrets et des services accessibles à tous.



## UNE OFFRE DE SOINS RENFORCÉE

### À ANNONAY

Depuis avril 2024, un *Espace Santé* a ouvert ses portes avenue de l'Europe. Cette antenne, portée par le centre de santé de l'ADMR, propose des consultations sans rendez-vous de médecine générale. Une réponse concrète pour les habitants qui n'ont pas de médecin traitant ou qui ont besoin d'une consultation rapide. En parallèle, plusieurs professionnels de santé ont choisi de s'installer sur le territoire récemment.

Le *Centre Hospitalier d'Ardèche Nord* continue également d'étoffer ses équipes. Avec plus de 1 300 professionnels, il constitue un acteur majeur de l'offre de soins locale. Afin de soutenir l'installation des jeunes médecins, le CHAN porte en partenariat avec le bailleur *Alliade* le projet de la maison des internes.

Ce lieu d'hébergement ouvrira ses portes en 2027. Il sera composé de 30 logements neufs avec des espaces collectifs. Cet hébergement de qualité permettra aux jeunes internes en médecine du territoire de réaliser leur stage dans des conditions optimales.

En complément, chaque semestre, une soirée d'accueil des internes est organisée en partenariat avec les médecins libéraux, les établissements *Sainte Marie*, le Centre hospitalier et Annonay Rhône Agglo.

## UNE MAISON DES FEMMES À ANNONAY

### DÈS SEPTEMBRE



# INTERVIEW DE MARYANNE BOURDIN

ADJOINTE EN CHARGE  
DE LA POLITIQUE SOCIALE,  
DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

## Annonay Mag : Pourquoi un Contrat Local de Santé à Annonay ?

**Maryanne BOURDIN** : "Le contexte national de santé est dégradé. Face à cela, nous avons choisi de ne pas rester spectateurs. Nous avons voulu réagir concrètement, sur notre territoire, avec un plan d'action adapté à nos réalités locales. C'est tout l'enjeu du Contrat Local de Santé (CLS) : créer un cadre de coopération entre les collectivités, les professionnels de santé, les associations et les institutions, pour identifier les besoins spécifiques de la population et y apporter des réponses pragmatiques, coordonnées et durables".

## AM : Quels projets ont vu le jour grâce à cette démarche ?

**MB** : "L'Espace Santé, avenue de l'Europe est un bon exemple : ce lieu inauguré en avril 2024 par le centre de santé ADMR offre des consultations de médecine générale sans rendez-vous. Une réponse concrète pour les habitants qui n'ont pas de médecin traitant ou qui ont besoin d'une consultation rapide. Par ailleurs, la Maison des femmes santé va bientôt ouvrir ses portes : c'est un lieu essentiel pour accueillir les femmes victimes de violences, avec une approche globale.

Mais il y a aussi des actions moins visibles mais tout aussi importantes. Par exemple, le parcours sport-santé, porté avec les clubs sportifs et les associations médico-sociales. Il permet à des personnes éloignées du sport, pour des raisons sociales ou psychiques, de pratiquer dans un cadre bienveillant. Ce parcours a permis à 31 personnes de découvrir différents sports. Ou bien encore la mise en place de la Commission d'analyse situation complexe "Santé psychique et maintien dans le logement".

## AM : Quel est l'objectif pour la suite ?

**MB** : "Continuer à agir, à renforcer les liens entre les partenaires, et à rester à l'écoute des besoins des habitants. Tout cela ne fonctionne que si on agit ensemble. Un engagement collectif appelé à se poursuivre et à s'amplifier d'ici 2026, avec un objectif : faire grandir encore cette dynamique au service de la population."



À Annonay, on agit.  
On ne se contente pas d'alerter  
sur les difficultés du système de santé :  
on construit des réponses locales.

## Le saviez-vous ?

Une **Maison des adolescents** a été ouverte en mars 2022. Située dans la tour des Cévennes, cette maison accueille gratuitement du mardi au vendredi des jeunes de 12 à 20 ans. Elle propose une écoute confidentielle, des temps de prévention, ainsi qu'un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire. Ce lieu s'adresse à tous les jeunes qui ont besoin d'un soutien – ponctuel ou régulier.

Un **Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** a été mis en place sur Annonay. Il réunit élu, acteurs de la psychiatrie, usagers et professionnels sanitaires et médico-sociaux autour de plusieurs objectifs : faciliter l'accès aux soins psychiatriques, lutter contre les préjugés sur les troubles psychiques et promouvoir la santé mentale dans la vie quotidienne.

Parmi les projets phares du mandat en matière de santé, l'ouverture en septembre 2025 d'une Maison des femmes – santé constitue une avancée importante. Située au rez-de-chaussée de la tour des Cévennes, Elle offrira un parcours de prise en charge global adapté aux besoins des femmes victimes de violences (physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou administratives).

Ce lieu réunira soins médicaux, écoute psychologique, accompagnement juridique et social, groupes de parole, médiation par l'activité... Accessible à toutes les femmes dès 13 ans, il s'inscrit dans le réseau national des Maisons des femmes, en lien avec les partenaires du territoire.

C'EST MAINTENANT

# LE CIVISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

## ANNONAY, UNE VILLE TOUJOURS PLUS VERTE !

Face à l'augmentation de sa population, la ville d'Annonay redouble d'efforts pour offrir à ses habitants un cadre de vie plus propre, plus sain et plus respectueux de l'environnement.

Agents, équipements, actions ciblées et sensibilisation : tour d'horizon des moyens mis en place pour entretenir les espaces publics au quotidien.



## UNE BRIGADE ENVIRONNEMENT ENGAGÉE SUR LE TERRAIN

Aux côtés de ces agents, la **brigade environnement et de proximité**, composée actuellement de 3 agents – avec un objectif de 4 prochainement - intervient sur l'ensemble de la commune avec plusieurs missions :

- **Effacement** des tags,
- **Suivi** des **demandes des administrés** (via le dispositif GRU : <https://mesdemarches.annonay.fr/>),
- **Patrouilles** pour **repérer les dysfonctionnements**,
- **Nettoyage** de rues et chemins peu fréquentés,
- **Désherbage** ciblé,
- **Suivi** des **PAV\*** et des **distributeurs de sacs** pour les déjections canines,
- **Signalement** des **dépôts sauvages** auprès du service concerné.

\*Point d'Apport Volontaire

## DES ÉQUIPES MOBILISÉES POUR LA PROPRETÉ

Annonay compte aujourd'hui **18 agents municipaux** dédiés à l'entretien de la ville. Pour une meilleure efficacité, la commune est divisée en cinq secteurs : le centre ancien, le centre-ville (*avenue de l'Europe, Sadi Carnot...*), le quartier de Cance, le quartier Saint-François (*boulevard de la République, quartier de la Gare...*) et le secteur de la Gare routière (*Rives de Faya, Champ de Mars, hôpital...*). Chaque jour, deux équipes se relaient :

Le matin, de 4h45 à 11h45, **8 agents** assurent le balayage des rues, le nettoyage des **60 Points d'Apport Volontaire (PAV)** et des **316 poubelles** réparties sur le territoire (avec une fréquence adaptée selon les zones).

De 8h15 à 15h45, **10 agents** prennent le relais pour terminer le ramassage, nettoyer les pelouses, les trottoirs, le centre-ville et les toilettes publiques.

Deux mercredis par mois, un ramassage spécifique est organisé pour les déchets encombrants (04 75 67 66 76).

## DES OUTILS PERFORMANTS AU SERVICE DES AGENTS

Pour **faciliter leur travail**, la ville met à disposition des agents plusieurs véhicules et machines adaptés :

- Une **balayeuse poids lourd** pour les grands axes (2 agents),
- Une **balayeuse à gaz** pour les voies plus étroites (1 agent),
- Une **balayeuse Schmidt** utilisée notamment dans le centre-ville et les écoles pendant les vacances,
- Une **laveuse** pour les surfaces bétonnées (2 agents).

## LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS & LES DÉPÔTS ILLÉGAUX

Certains espaces privés, transformés en dépôts sauvages, nuisent à l'image de la commune et au bien-être du voisinage. Pour y remédier, la ville prévoit l'envoi de lettres de mise en demeure s'appuyant sur le règlement sanitaire départemental de l'Ardèche.

En l'absence d'intervention des propriétaires, une amende de 450 € peut être appliquée. Extraits du règlement :

- Les **dépôts d'ordures dans les cours, courettes et allées** sont **interdits**, même temporairement.
- Les **gravats** doivent être **évacués** au fur et à mesure des travaux.
- Les **jardins** doivent être **entretenus** pour **garantir l'hygiène** et la **salubrité**.



## SUIVI DE TERRAIN & AMÉLIORATION CONTINUE

En 2023, plusieurs tournées ont été organisées en présence de l' élu référent (24 février, 13 mars, 20 mars, 27 mars, 3 avril). Ces visites ont permis de :

- **Présenter** le travail **quotidien** des **ilotiers**,
- Mettre **en lumière** les **besoins en matériel**,
- **Identifier** de **nouvelles missions** comme le **remplissage** des **distributeurs de sacs** ou le **retrait des autocollants** sur le mobilier urbain.
- Des **propositions d'amélioration** sont en cours d'étude et de validation.



## DES INVESTISSEMENTS CONCRETS POUR UN AVENIR DURABLE

La ville poursuit sa modernisation avec plusieurs achats récents ou à venir :

- **Balayeuse pour trottoirs** : 34 680 € TTC,
- **Chariots adaptés pour les 5 ilotiers** : 456 € TTC l'unité.
- **Toilettes sèches autonomes**, utilisables sans raccordement : 17 000 € TTC.  
Ce modèle, sans sciure ni paille, fonctionne comme des toilettes classiques.



## SENSIBILISER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Pour accompagner ces actions, un plan de communication est en cours de préparation. Il visera à sensibiliser les Annonéens à la propreté et à la transition écologique, avec le soutien de la brigade Environnement et des élu.e-s de proximité.

Grâce à la **mobilisation de ses agents, de ses équipements et de ses habitants**, Annonay avance vers une ville plus propre, plus verte et plus agréable à vivre pour tous.

# STATIONNER À ANNONAY CE QU'IL FAUT SAVOIR



L'été approche, et avec lui une fréquentation accrue du centre-ville. Pour garantir un accès fluide à tous et assurer une bonne rotation des véhicules, la Ville d'Annonay vous rappelle sa politique de stationnement.

## TOUTES LES PLACES À ANNONAY SONT GRATUITES, AVEC DEUX TYPES DE ZONES :

### Zones blanches :

stationnement **gratuit sans limitation** de durée.

### Zones bleues :

stationnement **gratuit limité** dans le temps (20 min, 1h ou 4h selon la zone – disque obligatoire en semaine).

## RESPECT DE LA RÈGLEMENTATION & AMENDE :

**Gratuit** ne veut pas dire **sans règle** : Afin de garantir un stationnement équitable et de limiter les abus, la ville renforce les contrôles.

En cas de non-respect des règles, des sanctions sous forme d'amendes sont appliquées :

- **35€** d'amende en cas de **dépassement de durée** ou de stationnement **hors emplacement**,
- **135€** d'amende dans le cas d'un stationnement très gênant.

Plus d'informations sur : [www.annonay.fr](http://www.annonay.fr)

## STATIONNEMENT POUR DÉMÉNAGEMENT & TRAVAUX

Il est possible d'occuper la voie publique dans le cadre de travaux et/ou de déménagement. Cependant, une demande préalable doit être adressée à la mairie. Vous pouvez effectuer cette demande par téléphone au **04 75 33 73 90**, par e-mail à l'adresse [cadredevie@annonay.fr](mailto:cadredevie@annonay.fr) ou directement en remplissant un formulaire sur le site Internet de la ville [annonay.fr/contact](http://annonay.fr/contact).

Dans le cadre de travaux nécessitant une permission de voirie, un arrêté de circulation ou un arrêté de stationnement, la demande d'occupation du domaine public doit être adressée à la Direction des Espaces publics et de l'Aménagement urbain au minimum dix jours avant la date des travaux (ou trois semaines avant pour les grues).

Une redevance pour l'occupation du domaine public est demandée. Les tarifs varient en fonction du lieu, du mode d'occupation et de la durée. Il est possible de consulter directement la **grille tarifaire** sur notre site [annonay.fr](http://annonay.fr) dans la rubrique Stationnement et voirie où vous trouverez également l'ensemble des contacts pour votre demande.

Dans le **cadre d'un déménagement** nécessitant une demande d'occupation du domaine public, la demande doit également être adressée à la Direction des Espaces publics et de l'Aménagement urbain au minimum dix jours avant l'emménagement ou le déménagement.



### BLEU DE TOI ATELIER D'ART



Plongez dans l'univers coloré de Christine. Artiste peintre, Christine crée ses œuvres sur place dans son chaleureux atelier. Un lieu vivant d'art et de partage.

Christine TROUILLET  
2, rue Franki Kramer

### LE 80 BOULANGERIE



Cette boulangerie ouverte par Mohammed en décembre propose un mariage savoureux entre pains traditionnels et spécialités orientales, pour tous les gourmands de la ville 7j/7.

Mohammed HARRABI  
28, avenue de l'Europe

### MOBILI & CO MAGASIN DE MEUBLES



Doriane et Romain vous invitent à découvrir un showroom élégant où chaque meuble est sélectionné pour son design soigné et sa qualité exceptionnelle.

Doriane PILI & Romain POLICANTE  
18, rue Montgolfier

### 11H11

ATELIER DE BOISSONS  
FERMENTÉES SANS ALCOOL



Cyril élabore sur place des boissons fermentées, locales, naturelles et sans alcool, parfaites pour se rafraîchir avec l'arrivée des beaux jours. Sur place ou à emporter, venez partager la passion de Cyril pour des saveurs originales.

Cyril VILLEMONTÉ  
27, rue Franki Kramer

### CIRCA CAPULUS

CAFÉ / SALON DE THÉ



Dans un espace lumineux et accueillant, Chrystelle vous propose des cafés, thés et douceurs faites maison. Un repaire idéal pour une pause savoureuse, à l'intérieur comme en terrasse, pour profiter des beaux jours.

Chrystelle SERRADJI  
12 place Saint François

### LES COMPAGNONS DU HOUBLON

MICROBRASSERIE LOCALE,  
BAR & BOUTIQUE



Deux passionnés du houblon brassent désormais leurs bières à Annonay ! Venez découvrir leurs créations artisanales dans leur boutique-bar conviviale et animée.

Thomas RUNNER & Florian GONNARD  
5, rue Eugène Meyzonnier

### BRIN DE CHARME

LINGERIE



Marie vous accueille dans sa boutique de lingerie (reprise en 2024) alliant raffinement, qualité et conseils personnalisés pour sublimer toutes les silhouettes.

Marie VERCASSON  
2, rue de Deûme

### LA DERNIÈRE CHANCE DE RENTRER DANS LE GUIDE RESTAURATION & CAVE À VINS



Venu du Sud de la France avec une solide expérience dans le métier, ce duo de restaurateurs s'installe à Annonay pour proposer une cuisine parfaitement accordée à une belle sélection de vins, pour des moments gourmands et conviviaux.

Élise DELATTRE & Stephan LINDE  
2, montée du Savel

### LE COLLECTIF DES LUNETIERS

OPTICIEN



Le Collectif des Lunetiers est un magasin de lunettes récemment rénové par Peggy. Accessible aux personnes à mobilité réduite, il offre un espace chaleureux avec une belle décoration soignée, pour une expérience client agréable et accueillante.

Peggy BODIN  
15, Rue Sadi Carnot

### ISAÏA DÉCO ACCESSOIRES & DÉCO



Manon vous accueille dans un lieu unique mêlant coiffure et décoration. Venez dénicher, dans ce cocon de bien-être, des perles rares pour décorer votre maison ou trouver le cadeau idéal.

Manon DEGACHE  
20, rue Jean Macé

Pour plus de renseignements : [moicestannonay@annonay.fr](mailto:moicestannonay@annonay.fr)



# Le Guichet unique habitat

*Vous souhaitez rénover énergétiquement votre logement ou l'adapter à votre perte d'autonomie ? Vous êtes propriétaire occupant, bailleur, locataire, ou en copropriété ?*

Le service public **Rénofuté**, assuré par l'**ALEC07** et porté financièrement par **Annonay Rhône Agglo**, vous conseille et vous accompagne.



Membres du réseau national *France Renov'*, les conseillers Rénofuté sont des spécialistes indépendants à votre service pour vous aider gratuitement à choisir les solutions techniques adaptées à la rénovation de votre logement, à identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier et à éviter les arnaques. Il vous propose différents niveaux de réponses :

- De l'information et du conseil par téléphone ou par e-mail,
- Des rendez-vous en présentiel d'une heure, à Annonay et à Davézieux,
- Un renvoi vers les interlocuteurs adaptés à votre projet (*Mon Accompagnateur Renov'*, *AMO Adaptation du logement*),
- Dans certains cas, un accompagnement personnalisé gratuit avec visite à domicile pour vérifier les scénarios de travaux adaptés et le gain énergétique potentiel.

Les conseillers sont à votre écoute du **mardi au vendredi**, de **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h** au **04 75 35 87 34** ou par e-mail [renofute@alec07.org](mailto:renofute@alec07.org).

Le **cœur de ville d'Annonay** bénéficie d'un accompagnement spécifique par le service Habitat d'Annonay Rhône Agglo dans le cadre de l'**OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement urbain). Il opère en tant que *Mon Accompagnateur Renov'* et accompagne les propriétaires dans leur projet, de la réalisation de l'audit énergétique au suivi de chantier. Dans ce cadre, des aides complémentaires de la ville d'Annonay et de l'Agglomération sont mobilisables.

Le service est joignable au **04 75 69 01 40**, [habitat@annonayrhoneagglo.fr](mailto:habitat@annonayrhoneagglo.fr).



**LES ESTIVALES - VILLE D'ANNONAY  
TOUT L'ÉTÉ**

**LE VILLAGE DE L'ÉTÉ - VILLE D'ANNONAY  
JUSQU'AU VENDREDI 25 JUILLET 2025 · 16H30 À 19H30**

**FEU D'ARTIFICE - VILLE D'ANNONAY  
DIMANCHE 13 JUILLET 2025 · 22H30 · PLACE DES CORDELIERS**

**FÊTE NATIONALE - ANNONAY RHÔNE AGGLO  
LUNDI 14 JUILLET 2025 · 10H · CENTRE-VILLE**

**CONCERTS EN PLACE - ANNONAY RHÔNE AGGLO**

- VENDREDI 22 AOÛT 2025 · TURFU (*ELECTRO TRAD*)
- VENDREDI 29 AOÛT 2025 · LE BAL À CHANTER (*BAL COSMOPOLITE*)  
21H30 · PLACE DES CORDELIERS

**VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ANNONÉENNE  
ET VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT ?**

Déposez-le sur l'agenda des évènements sur [annony.fr](https://annony.fr)



**POINT CIRCULATION POUR LA FÊTE NATIONALE (13 & 14 JUILLET 2025)**

La ville d'Annonay se prépare à célébrer la **Fête nationale** avec le **13 juillet un feu d'artifice et un bal**, suivis du **défilé le 14 juillet**. Pour **assurer la sécurité et le bon déroulement de ces événements**, des mesures de stationnement et de circulation seront mises en place, notamment avenue de l'Europe et aux alentours du pont Valgelas. Plusieurs rues et parkings seront concernés par **des interdictions**, avec des horaires spécifiques :

**Dès le samedi 12 juillet, 16h** : Rue du Piquet (jusqu'au 13/07 minuit), **Parking du SPAR, Rue de la Valette** (et **parking La Valette**) (jusqu'au 14/07 8h) , ainsi que devant le **n°2 et 4 rue Henri Guironnet** et devant la **Maison des Associations** (jusqu'au 14/07 2h).

**Dès le dimanche 13 juillet, 13h** : **Avenue de l'Europe** (du rond-point de Barge au rond-point du 8 mai 1945) (jusqu'au 14/07 13h), **Rue Sadi Carnot, Place des Cordeliers** (côté Hôtel du Midi) et **Espace Valgelas** (côté skatepark) (jusqu'au 14/07 2h), et au **n°11 Avenue Simone Veil** (jusqu'au 14/07 15h).

**Important PMR** : Au **parking de la Valette**, les **places PMR** seront déplacées au RDC du 13 juillet 13h au 15 juillet 8h, l'ascenseur étant inaccessible. Dix places seront balisées.

**Lundi 14 juillet, 9h-15h** : Les **6 premières places** en bas du **boulevard de la République**.

**CIRCULATION : ZONES À ÉVITER !**

Des secteurs clés seront interdits à la circulation :

**Du dimanche 13 juillet, 13h au lundi 14 juillet, 15h** : **Avenue de l'Europe** (dans les deux sens, du rond-point de Barge au rond-point du 8 mai), **Rue de la Valette** (sauf riverains), **Rue Sadi Carnot** (partie Saint-François/Cordeliers) et **Rue Antoine Grimaud** (partie Vincent d'Indy/Sadi Carnot).

**Du dimanche 13 juillet, 13h au lundi 14 juillet, 2h** : **Corniche René Cassin** (et ses accès) et **Avenue Simone Veil** (au niveau du pont Valgelas).

**CIRCULATION PIÉTONNE & TERRASSES :**

La **rue de Deûme** (tronçon aval) sera **interdite aux piétons** le 13 juillet de 15h à minuit, avec une **déviaton** par le passage Soubise.

Les terrasses **seront formellement interdites** durant cette période.

SAVOUREZ L'ÉTÉ À ANNONAY  
AVEC VOS COMMERCES  
DE PROXIMITÉ

[www.annonay-plus.com](http://www.annonay-plus.com)

LE JEU DE L'ÉTÉ



DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 AOÛT 2025

TENTEZ DE GAGNER  
2 VOLS EN MONTGOLFIÈRE !

COMMENT PARTICIPER ?

1. POUR TOUT ACHAT DANS L'UN DES COMMERCES PARTICIPANTS D'ANNONAY JE GAGNE UNE PAIRE DE LUNETTES DE SOLEIL #MOICESTANNONAY\*
2. JE REMPLIS UN FORMULAIRE DE PARTICIPATION QUE JE LAISSE À MON COMMERÇANT OU JE ME PRENDS EN PHOTO AVEC LES LUNETTES DE SOLEIL, QUE J'ENVOIE À COMMUNICATION@ANNONAY.FR

Pour mes  
achats,

#MoiCestAnnonay !

\* dans la limite des stocks disponibles

ANNONAY C'EST VOUS | GROUPE DE LA MAJORITÉ

**La vidéoprotection : un outil, pas une solution unique**

Dans un contexte où les attentes en matière de sécurité sont de plus en plus fortes, les communes sont tenues d'apporter des réponses concrètes. Si la vidéoprotection fait désormais partie des outils utilisés, elle ne peut résumer, à elle seule, la politique de sécurité locale. Elle s'inscrit en réalité dans une stratégie plus large de prévention et de tranquillité publique.

La vidéoprotection joue un rôle utile. Elle contribue à dissuader certains actes, à renforcer le travail d'enquête après des infractions, à appuyer les forces de sécurité dans leur travail. Mais elle reste un outil complémentaire. Une caméra ne remplace pas une présence humaine sur le terrain, elle ne peut ni prévenir une tension, ni dialoguer, ni intervenir.

Limiter la politique de sécurité à un réseau de caméras serait une erreur de fond. Cela reviendrait à donner une réponse technique à une problématique profondément humaine et sociale. Elle doit s'inscrire dans une stratégie globale.

Police municipale et gendarmerie sont complémentaires, ensemble, ils assurent une présence visible et rassurante, une action rapide et cohérente face aux problématiques du quotidien.

Cette collaboration se traduit par le partage d'informations, des patrouilles coordonnées, et la mise en commun d'outils, comme l'accès en temps réel aux images de vidéoprotection. Elle se renforce aussi dans le cadre des CLSPD<sup>(1)</sup>, lieux d'échange et de co-construction de stratégies adaptées aux spécificités locales.

Il serait réducteur de croire que la sécurité repose uniquement sur la répression car la première des préventions est le lien entre la commune et ses habitants. La sécurité durable se construit aussi avec la population, par l'écoute, la médiation, l'animation de la vie locale, et le soutien aux associations, écoles ou commerçants.

Alors, dans ce contexte parfois polémique, à quoi sert la vidéo verbalisation ? À rappeler que les règles du vivre-ensemble existent, et qu'elles doivent être respectées. Lorsqu'un véhicule se gare sur un trottoir, il ne commet pas une « petite incivilité » : il oblige une personne en fauteuil ou une mère avec poussette à descendre sur la chaussée au risque de se faire percuter. Lorsqu'on bloque une voie de bus ou un rond-point, ce sont des dizaines d'usagers pénalisés, des dangers créés. Lorsqu'aux sorties des établissements scolaires, le stationnement anarchique contraint les enfants à slalomer entre les véhicules pour rejoindre leur car ou accéder à un passage piéton, c'est la sécurité de tous qui est mise en péril. Et les chefs d'établissements ne s'y trompent pas lorsqu'ils requièrent l'usage de cet outil de régulation pour « pacifier » ces espaces partagés.

C'est donc en conjuguant tous ces leviers – technologie, présence humaine, intelligence collective – que nous pouvons répondre efficacement aux attentes en matière de sécurité. La vidéoprotection devient un outil parmi d'autres : ni solution miracle, ni gadget, mais un instrument utile dès lors qu'il est au service d'une vision globale, humaine et partagée de la tranquillité publique.

<sup>(1)</sup> : conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance

OSONS ENSEMBLE

**Oui à la sécurité, non au racket**

Le groupe d'opposition a toujours défendu avec force l'usage de la vidéoprotection pour garantir la sécurité des Annonéennes et des Annonéens. C'est un outil essentiel aux gendarmes pour résoudre les affaires. C'est un outil de dissuasion contre les personnes violentes et malintentionnées. C'est un outil qui vient rassurer nos concitoyens. Le maire, longtemps réticent à son déploiement, a fini par s'y résoudre et la ville est protégée désormais par 118 caméras en activité.

Cependant, la municipalité a décidé d'en faire un usage largement détourné, pour verbaliser les stationnements gênants en centre-ville. Nous avions, lors du vote de la délibération autorisant la vidéo verbalisation, indiqué qu'une telle utilisation devait être limitée aux seuls comportements dangereux tels que les rodéo-urbains. Force est de constater que la planche à contravention tourne désormais à plein régime en centre-ville grâce aux caméras, et pour le reste de la commune par des contrôles accrus. Cela permet de renflouer les caisses bien vides de la mairie.

Le maire compte désormais étendre la vidéo verbalisation du stationnement gênant aux abords des collèges et lycées privés de Saint-Denis et du collège des Perrières, pour sanctionner les parents mal garés allant chercher leurs enfants. Une telle initiative nous paraît totalement inappropriée, quand on connaît les difficultés de stationnement aux heures de pointes près des écoles. Il nous semble que le maire est bien loin des problèmes de sécurité et d'incivilité du quotidien, en développant la verbalisation par écran interposé. Il se trompe de priorité.

ANNONAY SOCIALE DÉMOCRATIQUE ÉCOLOGISTE

Notre liste, ASDE, poursuit son mandat en portant un intérêt critique et constructif sur certains sujets et leur gestion. Malheureusement nous ne sommes jamais associés à l'élaboration des dossiers, donc jamais source de propositions. Ne pas être dans la majorité veut-il dire que nos idées ou points de notre programme ne sont pas dignes d'intérêt ; nos électeurs attendent d'être associés à la gestion de leur cité au travers de leur représentant. Des sujets nous aimerions en aborder, y travailler et les voir aboutir : de véritables services 100% publics, gratuité des transports dans l'agglomération, la citoyenneté participative...

ANNONAY DYNAMIQUE NOUVELLE

**Bel été à toutes et tous !**

L'été est installé, avec lui reviennent les moments de détente, de rencontres et les animations proposées à Annonay. Profitons de la période pour faire vivre nos espaces publics, encourager la culture, soutenir nos commerçants et créer du lien entre nous.

En tant que représentant de l'équipe Annonay Dynamique Nouvelle, je suis pleinement mobilisé, soucieux du bien-être de tous, et engagé pour une ville dynamique et meilleure.

À la rentrée, un moment fort avec le forum des associations le 13 septembre. Nous regrettons que cette date soit une semaine trop tard, alors que de nombreuses activités auront déjà repris. Valorisons notre tissu associatif dans les meilleures conditions pour permettre à chacun de s'impliquer pleinement.

Bel été à toutes et tous, et qu'Annonay continue encore plus à rayonner !

## MAIRIE

2 rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 133  
07104 ANNONAY CEDEX

04 75 69 32 50

☺ du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h15

## ARCHIVES MUNICIPALES & COMMUNAUTAIRES D'ANNONAY

Rue Jean Joseph Besset  
07100 ANNONAY

04 75 32 57 26

s-archives@annonay.fr

☺ Consultation sur rendez-vous  
uniquement

## ESPACE INFO JEUNES

Salle Jean Jaurès  
34 avenue de l'Europe  
07100 ANNONAY

04 75 69 29 06

☺ les lundi et jeudi de 13h à 17h, les mardi  
et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
et le vendredi de 9h à 12h

## DÉCHÈTERIE

Rue du Docteur Reybard  
07100 ANNONAY

04 75 67 74 07

☺ du lundi au samedi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30

## AQUAVAURE

30 rue Mathieu Duret  
07100 ANNONAY

04 75 33 46 54



## BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

70 avenue de l'Europe  
07100 ANNONAY

04 75 67 94 69

☺ le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h,  
le mercredi de 10h à 18h, le jeudi de  
15h à 19h, le vendredi de 15h à 18h  
et le samedi de 10h à 15h

## POLICE MUNICIPALE

34, rue Boissy d'Anglas  
07100 ANNONAY

04 75 69 32 67

☺ du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30

## GENDARMERIE

64 avenue de l'Europe  
07100 ANNONAY

04 75 33 50 42 / 17

☺ du lundi au samedi de 8h à 14h  
et de 14h à 18h et le dimanche de  
9h à 12h et de 15h à 18h

## SAPEURS-POMPIERS

200 rue de Vidalon  
07430 DAVÉZIEUX

18

## NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION SUICIDE

3114

☺ Gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7

## CIDFF

Antenne d'Annonay, Gendarmerie  
d'Annonay, CHAN, CMS de Davézieux  
04 75 93 31 70 | cidff07@cidff07.fr

## MAISON DU DÉPARTEMENT

10 rue de la Lombardière  
07100 ANNONAY

04 75 32 42 01

☺ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

## MAISON DES SERVICES PUBLICS

Place de la Liberté  
07100 ANNONAY

04 75 69 29 18

☺ du lundi au vendredi de 8h à 11h45  
et de 13h à 17h et le samedi de 8h à 12h

## ADMR | CENTRE DE SANTÉ LES CÉVENNES

122 av Ferdinand Janvier,  
07100 ANNONAY | 04 75 33 77 30

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 17h et le vendredi de 8h30  
à 12h et de 13h30 à 16h

## MES DÉMARCHES

### VOUS SIGNALEZ, NOUS AGISSONS !

Informez-nous facilement de tout  
problème ou anomalie rencontrés sur  
l'espace public.

Effectuer une demande par :

• téléphone au **04 75 676 676**

☺ du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h45  
à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h  
et de 13h45 à 17h

• sur **www.annonay.fr**  
onglet « mes démarches »

☺ la demande peut être  
enregistrée 7j/7, 24h/24



# REPRENDRE SES ÉTUDES À ANNONAY C'EST POSSIBLE !

Vous avez **plus de 20 ans**, vous **n'avez pas le bac** mais souhaitez **reprendre une formation** ou **accéder à un concours** ? Le **DAEU A (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires)** vous **ouvre les portes de l'enseignement supérieur**, ici même, à **Annonay**.

Organisée à la **Maison des Services Publics**, cette formation propose 240 heures de cours en présentiel en soirée (*dissertation, anglais, géographie, monde contemporain et communication*) et s'adresse aux **adultes en reprise d'études** : salariés, demandeurs d'emploi, etc.

**Différents financements sont possibles :**

CPF, employeur, France Travail, ou financement personnel.

Une **réunion d'information** aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> septembre à 14h** à la **Maison des Services Publics d'Annonay**. L'inscription est **obligatoire**.

Renseignements & inscriptions : **04 77 43 79 50** – [candidat.daeu@univ-st-etienne.fr](mailto:candidat.daeu@univ-st-etienne.fr)

**Formez-vous près de chez vous : le DAEU vous attend à Annonay !**



# L'ANNONAY GEMME

## EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Annonay s'embellit en remettant à l'honneur son patrimoine. Arches de montgolfières, ciel de rue coloré, structures artistiques aux entrées de ville, passages piétons revisités ou candélabres décorés : au travers de ces actions, Annonay affirme que l'esthétique, la couleur et le soin apportés à l'espace public sont des leviers essentiels pour faire d'Annonay une ville plus attractive et agréable à vivre.

# FORUM DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025**

◀ 10H À 17H ▶

PLUS DE **80**  
ASSOCIATIONS

ANIMATIONS & ATELIERS TOUTE LA JOURNÉE

ESPACE BUVETTE, RESTAURATION, LUDOTHÈQUE...